



UDENRIGSMINISTERIET



Déclaration conjointe sur le renforcement de la coopération au développement franco-danoise, avec une attention particulière accordée au Sahel

Préambule

La France et le Danemark estiment tous deux que la coopération multilatérale, dans le cadre d'un système international fort et fondé sur des règles, demeure indispensable pour permettre à la communauté internationale de relever les nombreux défis transfrontaliers auxquels nous faisons face aujourd'hui. Parmi eux, les questions évidentes qui nécessitent une coopération internationale accrue sont celles des réfugiés et des flux de migration irrégulière, du changement climatique, des trafics et de la criminalité organisée, de la radicalisation et de l'instabilité. La coopération internationale au développement joue un rôle essentiel dans la lutte contre les causes structurelles de ces phénomènes.

Toutefois, la coopération multilatérale et le système international fondé sur des règles sont soumis à de plus en plus de pression. La France et le Danemark demeurent par conséquent déterminés à renforcer leur coopération au développement dans les domaines d'une importance stratégique. À cet égard, la région du Sahel joue un rôle déterminant. Depuis l'effondrement de l'État libyen, le Sahel est devenu de fait une région voisine de l'Europe. Sa stabilité, son développement et sa prospérité revêtent donc une importance stratégique pour la France, le Danemark et l'Europe.

Dans ce contexte, la France et le Danemark s'engagent à renforcer leur collaboration en matière de politique de développement, en accordant une attention particulière à la région du Sahel. De façon plus spécifique, la France et le Danemark rechercheront de nouvelles possibilités de collaboration, d'échanges d'expérience et d'initiatives conjointes dans quatre domaines : l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes et des filles, notamment la santé et les droits sexuels et reproductifs ; la jeunesse, en mettant l'accent sur la paix et la stabilité ainsi que sur les compétences et l'emploi ; l'éducation et le développement des compétences ; et la résilience et la fragilité ainsi que l'interconnexion entre humanitaire, développement et paix (HDP). Par ailleurs, le Danemark a le plaisir d'annoncer qu'il a rejoint l'Alliance Sahel.

Axe 1 : Égalité entre les femmes et les hommes et droits des femmes et des filles, notamment santé et droits sexuels et reproductifs

Dans la région du Sahel, les défis à relever en matière d'égalité entre les sexes et de santé et de droits sexuels et reproductifs sont immenses. La natalité (plus de cinq enfants par femme en moyenne) et la mortalité maternelle et néonatale



UDENRIGSMINISTERIET



y sont les plus élevées du monde. On estime par exemple qu'au Mali, seulement 15 % des femmes ont accès à des méthodes de contraception modernes et les utilisent, et le risque de mourir de complications dues à la grossesse et à l'accouchement est important. Pour beaucoup de femmes et de filles dans la région, l'accès à une planification familiale, à des soins et à une éducation sexuelle complète est inexistant. Des pratiques néfastes comme les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, ainsi que les grossesses précoces, sont répandues. Afin de pouvoir agir face à ces difficultés, les Gouvernements français et danois s'engagent à renforcer leurs efforts en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs ainsi que de santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents dans la région.

En particulier :

- Le Gouvernement de la République française nommera un représentant de haut niveau chargé du mouvement politique SheDecides, que le Danemark a contribué à lancer, et s'investira pleinement dans ses activités. La France sera invitée à annoncer les noms des représentants choisis lors de l'événement SheDecides organisé par le Danemark pendant la 73^e AGNU.
- Le Gouvernement danois unira ses efforts à ceux du Gouvernement français en soutenant, par l'intermédiaire d'une contribution financière, le Fonds français Muskoka, qui défend la santé et les droits sexuels et reproductifs, la planification familiale et la santé maternelle et infantile en partenariat avec l'UNICEF, l'UNFPA, ONU Femmes et l'OMS dans plusieurs pays du Sahel. La coopération dans le cadre du fonds sera fondée sur le soutien financier apporté par le Danemark ainsi que sur le renforcement des efforts de la France, qui se concentreront sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.
- Les Gouvernements de la France et du Danemark étudieront les possibilités de synergies à mettre en œuvre dans le cadre de l'initiative de l'AFD sur le genre, qui pourront s'intéresser de façon multisectorielle au lien entre l'autonomisation des filles et des femmes et la transition sociale et démographique dans les pays du G5 Sahel.

Axe 2 : Jeunesse, en mettant l'accent sur la paix et la stabilité ainsi que sur les compétences et l'emploi

La population du Sahel, dont 65 % a moins de 30 ans, est la plus pauvre et la plus jeune du monde, ainsi que celle qui croît le plus vite. Le taux de chômage des jeunes est élevé et les anciennes générations ont tendance à dominer les procédures de prise de décision aux niveaux local, national et régional. La France et le Danemark s'engageront à renforcer leur collaboration afin de relever les défis spécifiques que doivent affronter les jeunes au Sahel.



UDENRIGSMINISTERIET



En particulier :

- Les Gouvernements de la France et du Danemark œuvreront pour améliorer l'attention portée aux difficultés et aux défis de la jeunesse au sein de l'Alliance Sahel, tant dans le groupe sectoriel sur l'employabilité des jeunes dirigé par la France que de façon transversale.
- Les Gouvernements français et danois soutiendront conjointement l'élaboration, en étroite collaboration avec le Secrétariat du G5 par exemple, d'une Stratégie « Jeunesse » pour le G5 Sahel sous l'égide de l'Alliance Sahel, si le Secrétariat du G5 en fait la demande.
- Le Gouvernement de la République française envisagera d'apporter son soutien, aux côtés du Gouvernement du Danemark, au Fonds d'appui aux moteurs du changement (FAMOC), qui bénéficie aux jeunes. Ce fonds a pour objectif de soutenir des activités et des projets innovants, principalement gérés par et pour les jeunes, qui contribuent à les rendre plus conscients de leurs droits et à les impliquer dans des activités et des procédures de prise de décision au niveau local, leur permettant ainsi de devenir des citoyens actifs, ce qui participe à la paix et à la stabilité.
- Le Gouvernement français étudiera la possibilité de soutenir le volet consacré à la jeunesse du futur programme du secteur privé danois au Mali, qui vise à développer l'entrepreneuriat des jeunes ainsi que les nouvelles technologies. Les bénéficiaires seront des jeunes ayant entre 18 et 30 ans, possédant les compétences de base nécessaires, qui souhaitent lancer ou faire évoluer leur propre entreprise dans les environs de Bamako et dans la région de Sikasso. La France souhaite obtenir davantage d'informations sur le programme, ainsi que sur le niveau d'engagement du Danemark, afin de décider de quelle manière elle pourrait lui apporter son soutien.

Axe 3 : Éducation et développement des compétences

Dans une région fragile comme le Sahel, qui connaît une natalité et un taux de chômage des jeunes élevés, une éducation de qualité et le développement des compétences des jeunes sont des conditions essentielles à une progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la santé et du développement économique. En outre, une éducation de qualité et le développement des compétences sont des moyens d'atténuer les potentiels risques d'instabilité, de radicalisation des jeunes et de migration irrégulière causés par le maigre bagage éducatif et l'absence de perspectives d'emploi de cette génération. Toutefois, l'instabilité entrave l'accès à une éducation de qualité, en particulier dans les zones de conflit. Le conflit au Mali, par exemple, a provoqué une diminution de la scolarisation des enfants (de 92 % en 2011 à 83,5 % en 2013).



UDENRIGSMINISTERIET



La France et le Danemark s'engagent donc à collaborer plus étroitement et intensément concernant les efforts d'éducation au Sahel. En particulier :

- Les Gouvernements de la France et du Danemark uniront leurs forces dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation et œuvreront pour que ce partenariat se concentre davantage sur le Sahel, sur le lien entre humanitaire et développement et sur la fourniture d'une éducation de qualité aux groupes les plus marginalisés, en particulier les filles.
- Afin de mettre en avant le renforcement de leur coopération en matière d'éducation, la France et le Danemark participeront, avec le Partenariat mondial pour l'éducation, à un événement organisé par la France, le Canada et le Royaume-Uni à l'occasion de la 73^e AGNU. L'accent sera mis sur la fourniture d'une éducation de qualité aux filles, et plus particulièrement sur le lien entre humanitaire et développement pour les plus marginalisées, et la France et le Danemark joueront un rôle majeur par leur participation de haut niveau.
- Pour répondre spécifiquement à la nécessité de développer encore les compétences et l'entrepreneuriat des jeunes, les Gouvernements de la France et du Danemark étudieront dans les mois à venir des possibilités d'apporter un soutien conjoint à des initiatives mettant l'accent sur le développement des compétences et l'entrepreneuriat des jeunes au Sahel. L'objectif sera d'aider les jeunes à renforcer leurs compétences, à entrer sur le marché du travail et à réaliser tout leur potentiel économique et entrepreneurial.

Axe 4 : Résilience et fragilité / Interconnexion entre humanitaire, développement et paix

Dans un contexte de multiplication des crises complexes et de longue durée, la France et le Danemark estiment tous deux qu'il est urgent de renforcer l'interconnexion entre humanitaire, développement et paix (HDP) ainsi que les capacités des acteurs locaux afin d'améliorer la résilience, de réduire les vulnérabilités et de mettre en place les conditions d'un développement pérenne. La politique officielle des deux gouvernements est de consacrer une part plus importante de leur aide publique au développement à la prévention des crises et à la réponse aux fragilités.

Compte tenu de cette potentielle plateforme d'action commune, les Gouvernements de la France et du Danemark s'emploieront à :

- Mettre en commun leur expérience et partager les enseignements tirés à propos des difficultés et des possibilités liées aux interventions en matière de fragilité et d'interconnexion HDP, par exemple via des



UDENRIGSMINISTERIET



- consultations entre des services pertinents des ministères des Affaires étrangères français et danois et de l'AFD.
- Partager les analyses des contextes, des risques, des facteurs de fragilité, des besoins et des capacités locales mises au point de façon conjointe par les acteurs de l'humanitaire et du développement. Cela est particulièrement pertinent dans la région du Sahel et dans les pays voisins de la Syrie, zones de conflit prolongé dans lesquelles les deux Gouvernements sont activement impliqués et l'interconnexion HDP est clé pour promouvoir un développement pérenne.
 - Renforcer la coopération et l'interopérabilité sur le terrain en partageant leurs portefeuilles de projets respectifs dans tous les secteurs (gouvernance, jeunesse, développement rural, etc.).
 - Étudier la possibilité de cofinancer des programmes spécifiques en lien avec l'interconnexion HDP. Le Programme régional de développement et de protection au Moyen-Orient dirigé par le Danemark pourrait être une option. De la même façon, le Danemark n'écarte pas la possibilité de cofinancer des initiatives pertinentes de l'AFD, en particulier l'initiative régionale Sawa au Moyen-Orient.
 - Étudier la possibilité d'agir ensemble pour promouvoir les engagements de l'initiative *New Way of Working* et du Pacte relatif au financement de l'action humanitaire (*Grand Bargain*) au sein des institutions internationales pertinentes, notamment l'Union européenne.
 - Étudier la possibilité d'une contribution française aux projets soutenus par le Programme danois de paix et de stabilisation régionales au Sahel (*Danish Regional Sahel Peace and Stabilisation Programme*), dans les domaines de la prévention et de la gestion des conflits parmi les communautés frontalières ainsi que de la gestion de la sécurité des frontières et le renforcement de la confiance entre les acteurs de la sécurité et les communautés.
 - Le Danemark étudiera la possibilité d'unir ses efforts à ceux de la France en contribuant, en 2019, au Fonds mondial pour la mobilisation et la résilience communautaire et au travail essentiel fourni par ce dernier pour renforcer la résilience des communautés à l'extrémisme violent au Mali en collaboration avec des partenaires locaux.

Signé à Copenhague le .../.../..... en deux (2) exemplaires originaux, en langues française et danoise.